

30^c.

Journal du Lot

30^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements.....	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Tous les coupables

De nombreux confrères ont commémoré l'anniversaire de l'entrée en guerre, de ce jour fatal où nos gouvernants poussèrent résolument notre pays au désastre.

Ces coupables-là, on les tient ! Ils ne peuvent ni se récuser ni se justifier. Ils ont mis leurs signatures sur leur crime. Ce qu'ils ont fait ce jour-là ne va pas se perdre dans une confuse mêlée d'actes collectifs dont la responsabilité se dilue sur des ensembles, sur des partis. Leur crime est personnel ; il se situe à un moment précis, à une heure culminante qui le rend visible de partout, dominant les ruines qu'il a faites, érigé au-dessus des morts sa honteuse face dans une flamboyante leur de feu et de sang.

Pour eux, il n'y a pas de doute possible. Après avoir trompé le pays qui croyait tout organisé dans le moindre détail, après l'avoir rempli d'une confiance gonflée de mensonges, tandis qu'ils ne pouvaient pas ignorer, eux, que rien n'était prêt, que nous n'avions ni les effectifs ni le matériel et que l'ennemi était formidablement armé, au lieu de tout tenter pour éviter la guerre, au moins pour la retarder, ils l'ont précipitée !

Oui, ce qu'ils ont commis là n'est pas pardonnaible et contre cet acte précis et déterminé, le réquisitoire est facile à dresser.

Mais nous persistons à penser que bien d'autres responsables devraient répondre à l'accusation capitale d'avoir obstinément travaillé à la désorganisation et, si on peut dire, à la décomposition morale du pays, d'avoir usé en lui le ressort vital du patriotisme, de l'avoir progressivement comme ramolli en le soumettant à ce qu'on peut bien appeler l'entraînement à ne rien faire, d'avoir développé dans notre peuple l'esprit d'indiscipline et de désordre qui l'ont mis moralement et matériellement hors d'état d'affronter ses ennemis.

Difficiles à repérer dans la foule, ces coupables-là ? Oui, car il s'agit d'une entreprise d'ensemble, d'une action politique de partis ! Tout de même, ils sont bien quelques chefs, quelques meneurs assez « voyants », assez connus, assez symboliques pour qu'on soit sûr d'atteindre en eux les inspirateurs de cette politique de suicide. Au-dessus des militants, il y avait les dirigeants ; au-dessus des disciples, il y avait les maîtres, les prophètes ! A ceux-là, on devrait demander compte d'un fait capital dans l'histoire politique de ces dix dernières années et que notre confrère Le Temps, rappelait tout récemment.

C'est l'étonnant, l'ahurissant, l'ébouffant retournement qui s'est accompli en quelques temps dans l'attitude de ces hommes et de ces partis, passant presque brutalement de l'internationalisme au patriotisme, de l'antimilitarisme au « vive l'armisme », du pacifisme à la fureur guerrière.

Ne serait-il pas juste de leur demander la raison de cette « revirade », de ce reniement et, si l'on veut, de cette subite conversion ? Ne serait-il pas juste de leur demander pourquoi ils ont poussé la France à la guerre juste au moment où elle était la plus faible, alors qu'ils lui défendaient de la faire quand elle était la plus forte ?

Autrefois, il y a quelque temps à peine, ils n'admettaient même pas la Défense Nationale pour laquelle ils n'accordaient au Parlement « ni un sou ni un homme ». Puis, brusquement, il ne leur a plus suffi que la France fût prête à se défendre, ils l'ont poussée de toutes leurs forces à attaquer. Ils ont laissé l'hitlérisme grandir, l'Allemagne refaire sa puissance guerrière, ses fortifications, installer une armée sur nos frontières ; ils ont laissé le Duce s'allier au Führer. Puis, lorsque entre les deux pays et les deux dictateurs, l'union fut solidement faite contre nous, alors ces mêmes partis et ces mêmes hommes ont excité la France à foncer sur eux ! Sus aux dictateurs ! On ne pouvait plus retenu nos pacifistes. Ils voulaient que nous allions combattre le fascisme jusqu'en Espagne !

Vraiment, croyez-vous qu'il ne serait pas intéressant de demander quelques explications à ces hommes sur cette volte-face qui leur a permis de nous jeter dans la guerre après avoir fait tout ce qu'ils ont pu pour nous empêcher de la gagner ?

Bien qu'elle ne se précise pas dans un acte défini, leur responsabilité ne serait pas tellement difficile à déterminer. Il y a eu d'innombrables articles de presse, il y a eu des discours et des votes au Parlement... Ce sont tout de même des éléments sur lesquels on peut fonder une accusation.

Et puis, en dehors et au-dessus des scrupules juridiques, il y a la certitude du mal affreux que ces gens-là ont fait à la France. Ce n'est pas en les jugeant qu'on violerait la justice et le droit.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

A la Cour Suprême

La Cour Suprême de justice qui s'est réunie jeudi à Riom a été saisie d'un réquisitoire supplétif, tendant à l'inculpation de MM. Guy La Chambre et Pierre Cot et à ce qu'il soit décerné contre eux des mandats d'arrêt.

La radio française a relevé dernièrement en termes catégoriques une allocution radiodiffusée prononcée par M. Pierre Cot à Boston (Etats-Unis), où l'ancien ministre de l'Air s'est réfugié. Dans cette allocution, M. Pierre Cot mettait en cause en termes injurieux le gouvernement du maréchal Pétain.

Négociations franco-japonaises
Le « Journal de Shanghai » dément, en se référant à des informations officielles françaises, les nouvelles ayant trait à des troubles en Indochine et assure que la situation y est normale. Les négociations franco-japonaises continuent sans interruption. Les milieux compétents japonais confirment la nouvelle et ajoutent que le Japon s'efforce d'assurer ses routes économiques vitales touchant l'Indochine, par la voie de négociations, le plus rapidement possible. Jusqu'ici les possibilités de négociations ne sont pas épuisées.

Hitler a prononcé un discours
La huitième œuvre de secours d'hiver du peuple allemand a été ouverte mercredi par le Führer, au Palais des Sports de Berlin.

A cette occasion, le chancelier a prononcé un vibrant discours dans lequel il a fait appel au peuple allemand pour qu'il s'adonne une fois de plus à cette œuvre, la plus grandiose de tous les temps. Avant le Führer, M. Goebbels avait rendu compte des résultats de la première œuvre de secours d'hiver de guerre du peuple allemand, dont les chiffres impressionnants prouvent la liaison étroite et inébranlable qui existe entre le front et la patrie.

Dans son discours, le chancelier a annoncé qu'il présenterait maintenant combattre jusqu'à ce qu'une décision absolue nette intervienne.

Cette décision, c'est l'annexion de l'Angleterre. « L'heure viendra, a-t-il dit, où l'un des deux adversaires s'écroulera, ce ne sera pas en tout cas l'Allemagne. »

Les Etats-Unis vont acheter les îles Galapagos
M. Knox, secrétaire d'Etat à la Marine, a déclaré à la presse que des négociations sont en cours pour l'acquisition des îles Galapagos, qui appartiennent en partie à l'Equateur et en partie à Costa-Rica. Les deux groupes d'îles flanquent le canal de Panama, artère vitale pour l'Amérique.

Un livre blanc britannique
Le gouvernement britannique vient de publier un Livre Blanc qui contient les notes échangées entre l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, au sujet de l'accord anglo-américain concernant les possessions anglaises dans l'hémisphère occidental.

Appel de classes en U.R.S.S.
La B.B.C. déclare apprendre de Moscou que la classe 1920 a été appelée, ainsi qu'une grande partie des classes 1921 et 1922. On déclare à Moscou qu'il ne s'agit là que d'une convocation normale des classes.

Les internés français en Suisse

Les autorités suisses s'efforcent de faire tout ce qui est possible pour offrir des distractions à nos internés.

Chaque camp d'internés a son officier d'assistance, qui est chargé de s'occuper des loisirs des internés.

L'occasion a été fournie aux internés musiciens de pratiquer leur art. Des orchestres ont été constitués en de nombreux endroits et des concerts sont donnés par eux dans certaines régions de la Suisse.

Alertes en Suisse

Une alerte aérienne a été donnée à Berne. Un communiqué de l'état-major de l'armée suisse précise :

« Dans la nuit du 4 au 5 septembre, des avions de nationalité inconnue ont violé, en plusieurs endroits, l'espace aérien suisse, aux environs de nuit, à une grande altitude. »

« Ces violations ont eu lieu dans la région de Petite-Pucelle, Porrentruy, Saint-Imier. »

« Les avions ont dépassé légèrement cette ligne vers l'est, puis sont repartis après quelques minutes en direction nord-nord-est. »

Un accord de principe bulgare-roumain
Le « Timbul » annonce que les Commissions techniques des délégations roumaine et bulgare réunies à Craiova sont arrivées à un accord de principe en ce qui concerne le texte de l'accord en discussion.

On espère une solution rapide des dernières questions demeurées en suspens.

Censuré

Conséquence imprévue des bombardements
Une conséquence imprévue des bombardements de Gibraltar est que les singes qui peuplaient le rocher en sont descendus et se sont répandus jusque dans la ville, en partie vide du fait des évacuations. Jugeant qu'ils pouvaient gêner les travaux de défense et les services d'alerte et saccager les maisons abandonnées, les autorités britanniques ont décidé que toute personne qui leur donnerait à manger serait frappée d'une amende de trois livres.

EN PEU DE MOTS...

— M. Henry Haye, le nouvel ambassadeur de France à Washington, s'est embarqué, jeudi, à destination des Etats-Unis.

— Le capitaine Antoine Erziour, aviateur vespéral connu, s'est tué sur l'aérodrome de Belgrade.

— On annonce que l'Opéra de Francfort se rend en tournée à Paris et à Bordeaux.

— On annonce que 3 des 50 destroyers destinés à l'Angleterre ont quitté Boston ; ils sont montés par des équipages américains réduits.

CONSEQUENCES

Un de mes amis, qui n'a pas d'automobile, qui n'en a jamais eu et peut-être n'en aura jamais, m'a dit l'autre jour en se frottant les mains : « Nous connaissons enfin la véritable égalité, personne ne roule plus. Nos malheurs nous auront au moins valu ça. »

Cette réflexion est à première vue séduisante. Savoir toutes les voitures de tourisme condamnées à l'immobilité et en avoir du plaisir alors qu'on en est soi-même privé, c'est là un sentiment humain, mais c'est une manifestation d'égoïsme, et même assez laid.

Je ne l'ai pas dit à mon ami parce que cela eût engendré une discussion probablement assez aigre et qu'il ne faut pas en ce moment encourager l'aigreur. Mais je le dis ici. Il ne faut point se réjouir de l'actuelle crise de l'essence, même si elle débarrasse nos rues d'un encombrement, même si elle oblige à aller à pied les gens qui nous éblouissaient avec leur luxueuse voiture.

Le pays souffre beaucoup de cette crise. Il y a non seulement les garages, les « stations » de route où le chômage règne, mais l'hôtellerie qui s'arrête. Songez à tous les cuisiniers, valets de chambre, garçons d'étage, chauffeurs, nettoyeurs, téléphonistes, bagagistes, économes, lingères et secrétaires qui n'ont plus d'emploi parce qu'ils travaillaient du tourisme routier.

Il y a tous les fournisseurs des hôtels et tous les commerçants qui vivaient du « passage » des touristes. Cela fait beaucoup de pertes, et ces commerçants et industriels devront néanmoins payer leurs impôts, car le percepteur ne s'embarasse pas de la question sociale. Il tend son bassin, et il faut y cracher.

Nous devons tous souhaiter que la circulation automobile reprenne au plus tôt, moins pour faire plaisir aux amateurs de promenades que pour ranimer nos transports de marchandises que les chemins de fer seuls n'assurent plus que difficilement pour diverses raisons.

Les inventeurs nous préparent des mixtures dont deux ou trois sont, nous dit-on, au point, et ont donné aux essais des résultats excellents. L'une d'elles fait écrire par notre confrère « Le Temps » qu'il n'est pas interdit d'anticiper « et d'espérer que cette invention, née de la disette, survivra aux conséquences de la guerre et libérera notre pays d'une dépendance qui fut toujours pour le moins onéreuse ».

Je ne suis pas fâché qu'on le reconnaisse aujourd'hui. Car si l'essence, débarrassée de ses taxes, est le carburant le plus pratique et le moins cher, il est aussi le plus inflammable et le plus exposé à nous manquer en cas de crise, comme nous ne le voyons que trop en ce moment.

Chronique du Lot

La France à l'Ecole

La rentrée des écoles est faite dans le Lot. On sait que la première classe devait être consacrée à la France. M. le Préfet et M. l'inspecteur d'Académie demandèrent à M. Galan, inspecteur primaire de Cahors, d'exprimer quelques idées qui pourraient servir de thème aux maîtres et maîtresses du Lot.

Ce document dont ils se sont inspirés nous sommes heureux d'avoir pu nous le procurer et de faire profiter nos lecteurs de ces belles pages dont le ton grave et fort a dû étonner profondément les élèves...

La leçon peut servir à tous ! Tout le monde n'est-il pas à l'école — à une rude école ! — maintenant ?

La vote !

Le Gouvernement a décidé que votre première journée de classe serait consacrée à la France.

Vous étudiez, à cet effet, les proclamations et les allocutions de M. le Maréchal Pétain, pour en faire une lecture commentée à vos élèves. Vous serez ainsi conduits à évoquer les récents malheurs de la Patrie et sa grandeur séculaire. Cette évocation aura tour à tour un caractère plus particulièrement historique, géographique ou moral. Elle laissera une trace dans les cahiers, sous la forme de petits résumés et de résolutions. En la circonstance, il importe moins de donner un enseignement méthodique que d'entraîner l'adhésion des volontés et des cœurs. Vous trouverez dans votre sensibilité française la chaleur d'une pressante conviction. Que votre parole, à la fois simple et vibrante, ne laisse place à aucune interprétation déformante. Consacrez à cette première classe une préparation exceptionnelle qui vous mette à même de créer une atmosphère propice au recueillement et à la vénération.

Vous ne craignez pas de présenter d'abord notre malheur dans toute son étendue. Chaque Français a le devoir d'en prendre conscience autant que ses moyens le lui permettent. Vous commencerez par associer les morts de cette guerre à ceux de 1914-1918. Vous rendrez hommage à nos mutilés, à nos blessés qui sortent maintenant des hôpitaux. Vous évoquerez nos prisonniers ; nos villes détruites ; nos régions ruinées ; les ponts rompus ; nos troupeaux, nos provisions, nos armements anéantis ou pris par l'ennemi. Vous ferez revivre l'exode d'une partie de la France, l'effrayant encombrement des routes, les attentes tragiques devant les ponts. Vous montrerez sur la carte la « ligne de démarcation ». Vous laisserez entrevoir les charges nouvelles de l'Etat... Une lamentable actualité, encore éparse autour de vous, vous fournira maints exemples de souffrance et de misère.

Il y a quelques mois à peine, cette France était l'une des terres les plus soucieuses du globe. Nos soldats, les pères et les aînés de vos élèves, partis de tous les terroirs du département en ont admiré les productions infiniment diverses. Vous situerez, encore sur la carte, des frontières du Nord et de l'Est jusqu'aux rives du Lot, quelques-unes de nos belles régions. Ayez un mot pour leurs produits les plus fameux, pour leurs monuments et leurs villes célèbres, pour quelques-unes de leurs traditions et de leurs coutumes.

Mais si elle a été frappée dans ses productions les plus nobles, la terre de France survit. C'est notre génération de petits paysans qui va avoir mission de lui rendre sa splendeur. Rappelez à vos petits ruraux l'exemple de leurs aîeux, leur longue lutte contre une terre souvent ingrate, et leurs éclatants triomphes. Dites-leur qu'aujourd'hui, plus que jamais, ces triomphes sont possibles et qu'ils sont plus que jamais nécessaires. Mille progrès les ont même rendus plus faciles, pourvu que nos paysans soient à nouveau repris par les traditionnels acharnements.

L'histoire nationale nous offre, comme la tradition locale, mais à une échelle beaucoup plus vaste, maintes raisons d'espérer. Au cours de votre classe inaugurale dédiée à la France, remontez jusqu'aux origines et dégagez les moments les plus glorieux de l'âme nationale. Evoquez la résistance de Vercingétorix et la splendeur de son sacrifice. Rappelez la cristallisation des premières patries locales dans la tourmente des invasions ; et la première expansion de la volonté française avec l'idée impériale de Charlemagne. Montrez le rayonnement souverain de l'esprit français à travers le monde médiéval, avec nos cathédrales, nos châteaux de geste, nos universités, nos croisades, notre intense vie municipale. Et puis, ce sera la saisissante figure de Jeanne d'Arc qui tire la France du chaos, qui la régénère par la pureté et l'énergie de ses forces spirituelles ; —

L'UTILITE DES COURS MENAGERS

Voici une question qui peut paraître accessoire et qui touche pourtant de près à la grande question du retour à la terre.

Elle nous est exposée par un de nos lecteurs habitant une jolie commune de la vallée du Lot, non loin de Cahors. Propriétaire de 5 hectares de terres labourables ou de prés et de quelque 15 hectares de bois, il s'est vu par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, obligé de quitter la ferme. Il voudrait que sa fille y revint.

Mais, dit-il, je sais bien qu'une ferme ne peut bien marcher si la maîtrise de maison n'a pas une éducation ménagère parfaite. Où la prendre ?

« Ne serait-il pas, écrit-il, opportun et urgent de créer des classes ménagères (il existe des classes agricoles d'hiver « pour les garçons » ou les filles apprenant l'art d'élever et d'éduquer les enfants, de couder, de cuisiner, de soigner le petit bétail, en un mot le « métier de la ferme » ? »

Cela est si évidemment nécessaire qu'en de nombreux endroits, avant la guerre, on avait déjà organisé des cours ménagers. Et il est certain que dans la réorganisation de notre enseignement, il faudra leur refaire leur juste place !

Plus de vieux papiers à la poubelle

Le Ministre Secrétaire d'Etat à la Production industrielle et au travail vient de donner des instructions au sujet de la récupération du vieux papier :

Plusieurs centaines de tonnes de vieux papiers sont chaque jour jetés aux ordures ménagères. Il est désormais interdit de les jeter. Ils devront être déposés dans un récipient spécial placé dans chaque immeuble par les soins et aux frais du propriétaire ; ainsi, les vieux papiers rentreront dans un nouveau circuit de la vénération.

Les administrations publiques ne pourront vendre leurs vieux papiers qu'aux négociants en vieux papiers et chiffons, prévus à l'article du décret précité et au prix fixé par le barème d'achat.

La vente de vieux journaux pour le pliage de paquets est également interdite. Les administrations de journaux et notamment les dépôts, dans la plupart ne retourneront plus que les en-têtes comme justificatif de leurs inventaires. Les vieux journaux à ces négociants livreront les homologues le 1^{er} mai 1940 par le Comité interministériel des prix, devront être rigoureusement observés par les négociants en vieux papiers.

Les fabricants de papier et de carton procédaient au ramassage de vieux papiers ou à l'achat direct de déchets de papier et de carton chez leurs clients. Cette pratique est interdite.

De même est interdite en France toute fourniture de papier neuf et de carton, la remise de rognures d'imprimerie et de cartonnage d'archives, d'une manière générale, de tout vieux papier de quelque nature que ce soit.

de forces spirituelles qui ont depuis longtemps débordé les limites d'une foi pour devenir l'honneur et le recours de la race. Retracez la dure ascension de nos rois vers l'ordre et l'unité. Ayez un mot pour la crise des Guerres de Religion, afin de mieux dégager un autre soudain redressement avec Henri IV. Soulignez la prépondérance du génie français (littérature, arts, sciences, inventions, langue, mœurs...), aux XVII^e et XVIII^e siècles. Faites revivre la générosité des grands mouvements révolutionnaires, nos épopées, et l'Europe devant une France dont les audaces l'épouvantaient. Et malgré la grande chute de 1815, montrez tout le XIX^e siècle plein de la pensée française. Vous trouverez enfin dans vos mémoires l'image resplendissante de la France de 1914 à 1918. Donnez à cette image une souveraine grandeur...

Ce passé tour à tour majestueux et fulgurant date d'hier parfois. Comment pourrait-on parler aujourd'hui de désespoir ou d'abandon ? N'est-ce pas toujours la même France, généreuse, jusqu'à la témérité, sage cependant d'une continuité historique sans exemple et féconde d'un génie sans limite ?

Vous n'attendrez donc pas vos élèves sur une image douloureuse de notre Patrie. Cependant vous mettrez de la gravité dans leur cœur. Qu'ils abordent la vie avec tout le sérieux qu'elle mérite par la richesse de ses dons et par l'austérité des tâches qu'elle propose à ceux qui veulent les découvrir. Si bien que vous appellerez à une fierté nouvelle ces enfants des vaincus. Vous leur ferez sentir que la perspective du sacrifice, du combat pour l'honneur et même pour la subsistance est plus salutaire à l'âme que l'attente d'un avenir facile. Au-dessus du bonheur, vous placerez l'effort qui crée la dignité individuelle et qui élève la dignité nationale. Plus précisément, vous montrerez qu'en cette double dignité réside la forme la plus haute du bonheur ; que puisse envier une âme française.

Nos Echos

On reçoit des lettres. Oui, on en reçoit. Les unes — pas beaucoup ! — contiennent des éloges, des compliments. Nous en sommes d'autant plus touchés que nous savons qu'on n'a pas l'habitude de se déranger pour écrire à un monsieur des choses aimables.

Les autres, plus nombreuses, contiennent des injures, parfois des menaces, presque toujours anonymes. C'est amusant à lire et ça n'a pas d'importance !

Enfin, une troisième catégorie, bien plus intéressante, contient des critiques et des conseils.

Je retiens l'observation faite par l'une de ces dernières me reprochant de ne retenir l'attention, ici, dans ces « Echos » que sur de petits sujets !

Eh ! oui, bien sûr, les grandes affaires internationales, les difficultés de politique intérieure — et Dieu sait s'il y en a — ne sont pas de mon rayon. Et je pense qu'à Vichy ils sont un peu mieux placés que moi pour les traiter. Ce qui ne signifie pas que leur tâche soit commode !

sont là de « petits sujets » j'assume mon sévère correspondant qu'ils ont tout de même une grande importance dans la vie quotidienne des gens, qui compte pour beaucoup dans la vie nationale.

Assurément, il y a de « grands sujets » ou nous sommes incomptés. Mais est-il bien sûr qu'il y en ait de petits ?

Le bâtiment reva !

Nous en sommes heureux. Il paraît que le bâtiment va, ou plutôt reva dans notre région. Les entrepreneurs travaillent à plein. C'est-à-dire que s'ils ne font pas tout ce qu'ils voudraient, hélas ! ils font du moins tout ce qu'ils peuvent.

Considérablement gênés par la pénurie d'essence qui les empêche de faire des transports de matériaux à distance, ils s'efforcent de se procurer les moyens de faire face à toutes les demandes. En attendant, ils s'emploient à de nombreux travaux dans le rayon qu'ils sont en mesure de servir.

Il paraît que de nombreux étrangers au département ont acquis dans la région des propriétés et des maisons qu'ils s'efforcent de remettre en état, de restaurer ou de reconstruire.

C'est un signe que nous devons saluer avec plaisir et ce rélèvement vers nos régions, considérées comme privilégiées. C'est un des résultats les plus inattendus de cette affreuse guerre.

CAHORS

DES AMIS QUI S'EN VONT

M. Anatole de Monzie, maire de Cahors, vient de recevoir du Ministère de la Santé publique de Belgique la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,
« Le Ministère Belge de la Santé publique représentant la route du retour, je m'empresse de vous exprimer, avec ma profonde reconnaissance, celle de tous les Belges pour qui la Municipalité de Cahors et vous-même avez été si secourables. »

« Nous avons trouvé dans votre belle ville un accueil large et cordial. Je vous prie d'en remercier chaleureusement les membres de la Municipalité et son personnel, qui s'est dévoué sans compter pour mes compatriotes, acceptant amicalement le surcroît de besogne qu'ils lui ont imposé. »

« Vous-même, ami de longue date de la Belgique, vous avez, une seconde fois, mérité ce titre par votre aménité pour les Belges qui se souviennent toujours d'avoir, comme Cadurciens adoptifs, bénéficié de votre sympathie agissante. »

« Je me permets de vous présenter avec mes vœux pour votre personne, ceux que de tout cœur je forme pour la France, et de vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma plus haute considération. »

Le Secrétaire général : Docteur SAND. »

POUR LE MAINTIEN DES PRIX

L'« Officiel » publie une loi prorogant le délai de 3 mois pour le maintien des prix. Toutefois, à titre exceptionnel, des dérogations pourront être apportées à l'interdiction de majoration des prix lorsque la majoration du prix de revient sera due soit à une hausse du cours des matières premières sur les marchés étrangers, soit à des circonstances exceptionnelles résultant d'un cas particulier de force majeure et qu'elle dépassera un pourcentage jugé suffisant suivant le cas par le Comité national de surveillance des prix ou par le Comité interministériel des prix, saisi par le ministre responsable. Ainsi, la hausse du prix des divers produits qui était annoncée ces jours derniers et qui, comme on le constate, se rot souvent et indéfiniment pratiquée, reste interdite.

Les consommateurs ne peuvent que s'en réjouir, mais, justes quand ? Dans tous les cas, la loi est formelle et la surveillance continuera à être exercée pour qu'elle soit observée. Il est, en vérité, bien regrettable que, chaque jour, dans le Lot, comme dans les départements voisins, la police soit obligée d'intervenir et de venir contre trop de commerçants qui ne veulent pas se soumettre à la loi, et qui, même, ainsi que le mentionnaient des confrères de la région, exagèrent la majoration de leurs prix.

La période est rude, hélas ! nul ne le conteste, pour tout le monde, mais chacun ne connaît pas bien que les prix fixés par la loi ne sont pas au détriment des marchands, qui, en surplus, s'ingénient pas que, le cas échéant, des dérogations peuvent être et seront apportées à l'interdiction de la majoration. Et, en outre, bon nombre, il faut bien reconnaître que peu nombreux sont les commerçants qui passent outre à l'observation de la loi.

Dans tous les cas, la loi publiée mardi par l'« Officiel » doit être et sera appliquée. L. B.

EDEN

Samedi 7 et dimanche 8 septembre, en soirée, Dimanche, matinée.

Une magnifique production. Un film de jeunesse et de sport

LES CADETS DE LA MER

avec Lionel Barrymore.

En complément : *La pêche au saumon*, documentaire. — *Temple d'amour*, attraction.

Service des pharmacies

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 8 septembre et le lundi matin 9 septembre, par la Pharmacie HEILLES, boulevard Gambetta.

PALAIS DES FETES

Samedi 7, dimanche 8 septembre, en soirée à 20 heures. 15 Dimanche, matinée à 15 heures.

Danièle Darrieux dans un grand film **RETOUR A L'AUBE**

Scénario de Pierre Wolff et Henri Decoin, d'après une nouvelle de Vicky Baum. Après « Abus de Confiance » voici « Retour à l'Aube », un chef-d'œuvre. En complément : *Le Cavalier errant*.

A LA PRÉFECTURE DU LOT

Dans le mouvement administratif qui vient de paraître nous relevons le nom de M. Cabouat, préfet du Lot, nommé préfet de la Creuse.

Rude personnalité, à qui il ne déplait pas de déplaire, qui ne cherche pas la sympathie et qui ne l'inspire pas, on lui reconnaît de grandes qualités d'énergie, de travail et aussi une volonté de réalisations... quelquefois nécessaires. Mais tout le monde salue en lui le patriote qui, muflé de l'ancienne guerre, a voulu combattre dans celle-ci et s'est engagé dans un corps vraiment combattant... dans les chars d'assaut, où il s'est conduit avec un beau courage.

Nous le prions d'agréer nos meilleurs vœux !

AUX HOTELIERS ET CAFETIERS

Les Hoteliers, Cafetiers, Restaurateurs du département du Lot sont prévenus qu'un stock de produits contingents est constitué pour les besoins de leurs établissements. En conséquence, ils doivent immédiatement envoyer la liste de leurs besoins à M. Lacour, à Cahors, Président du Syndicat, lequel a seul l'autorisation de remettre aux maisons distributrices les bons nécessaires à ces livraisons.

Les demandes devront être basées sur les opérations du 1^{er} au 31 août.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 30 août 1940 au 6 septembre 1940

Naissances

Szrpinsky Stanislas, rue Wilson, Gapare Piédro, rue Wilson, Bellé Nicolas, rue Wilson, Bessières Pauline, rue Wilson, Crotol Anne-Marie, rue Wilson, Montero Abilio, rue Wilson, Beausire Marie-Claire, rue Wilson, Dammel Michel, rue Wilson.

Publication de mariage

Pons André, Inspecteur de Police spéciale, à Cahors, et Cheyroux, s. p., à Mauriac.

Mariages

Lavergne Léon, négociant, et Alabert Henriette, négociante, Hirsch Maurice, journaliste, et Henrich Jane, dessinatrice.

Décès

Moizard Marguerite, épouse Riardou, s. p., 45 ans, rue Wilson, Rognes Arthur, cultivateur, 63 ans, Regourd, Pezet Marie, Vve Agrech, s. p., 84 ans, 2, rue Albe, Ponchié Henri, 68 ans, rue Wilson, Lades Prosper, s. p., 75 ans, rue Wilson.

STADE CADURCIEN

Les joueurs du stade ainsi que les jeunes gens désireux de pratiquer les sports sont convoqués à la leçon d'éducation physique qui sera donnée par le Professeur Jaur, de l'Ecole normale d'éducation physique de Paris, le dimanche 8 courant, à 9 heures, sur le terrain de l'île de Cabessus.

Mme et M. Albajar surprennent un jeune homme dans leur jardin du côté de Robinson et constatèrent qu'il avait déjà fait ample provision de pêches. Tous deux le saisirent et procédèrent de le conduire au Commissariat de police. Mais, le jeune homme se débattit violemment, et Mme et M. Albajar, bousculés, frappés, durent lâcher prise, toutefois, ils portèrent plainte et donnèrent le signal de la poursuite. Le jeune voleur fut, après une rapide enquête, fusé mis en état d'arrestation.

C'est un nommé J. M., âgé de 15 ans, nommé.

Il fut conduit au Commissariat de police, habilement interrogé par M. Sastres, il ne tarda pas à faire des aveux.

En raison de son jeune âge, il n'a pas été écroué.

Accident d'auto

Mardi soir, une auto dans laquelle avaient pris place plusieurs soldats, se rendant à Cahors, près d'Aujols, fit une embardée et capota. Un des soldats, nommé Grammbier, a été assez gravement blessé à la tête.

Transporté à l'hôpital de Cahors, vers 22 heures, il a reçu les soins nécessaires par son état qui est assez grave. Les autres occupants de l'auto n'ont eu aucun mal.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroutés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH, Spécialiste renommé d'Indéfrisables, 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170. Pas plus cher, mieux, plus chic.

Maintenant, ne sachant plus quelle contenance tenir, il regardait tour à tour, d'un œil hagard, Orane et le visage de son père :

— Je suis prête à vous suivre, Ruitz, car, moi, je ne renie pas ma parole. Pour moi, c'est une dette sacrée et je n'ai pas à voir s'il m'est agréable ou non de la payer, et s'il plaît à ma famille de m'approuver ou de me désapprouver. L'honneur me commande d'être votre femme et je la serai, quoi qu'en pensent les miens.

La voix et la physionomie de la petite épouse exprimaient une gravité inaccoutumée. Ce n'était déjà plus la jeune fille qui parlait, mais la femme consciente de ses devoirs et ne transigeant pas avec sa conscience.

Sa ferme attitude fit sur l'assemblée l'effet d'un coup de tonnerre inattendu. Chacun, dégrisé, parut comme assommé et regarda celle qui venait de parler ou chercha, sur le visage du voisin, l'effet produit par sa déclaration.

Ceci, cependant, n'empêchait pas le jeune homme de réfléchir ; peut-être, au fond, était-il un peu gêné de sa trop facile victoire ?

Celui qui, sous l'impulsion de l'orgueil blessé par les paroles de M. Le Cadron, s'était dressé si fougueusement, peu de temps auparavant, se demandait tout à coup s'il n'allait pas commettre une mauvaise action en emmenant Orane loin des siens, après une telle discussion.

Il hésita durant un moment, puis il s'inclina devant sa femme avec une nuance de regret et de respect tout à la fois.

— Pardonnez-moi, señora, si je paraissais à présent rejeter votre décision ; mais j'ai cru comprendre... C'est un sacrifice de votre part que d'accepter de me suivre... Tout en vous en remerciant profondément, je ne saurais y consentir... Je ne vous arracherai pas de force à votre famille. Votre père a prononcé des paroles très dures pour mon amour-propre... Je vous espère qu'il m'exprimait pas exactement le fond de sa pensée ; mais ma fierté d'homme me défend, maintenant, d'accepter le bénéfice de votre union trop hâtive... Je vais partir et vous dire adieu, señora... J'avais de trop beaux projets, et peut-être, aussi, avais-je fait un rêve très doux... Pardonnez-moi...

Le père parut désarçonné : ce garçon ne jouait-il pas la comédie ? Mais bientôt, tout heureux, il se tourna vers sa fille.

— Tu entends, mon petit, reste ici... Vois-tu, je ne veux que ton bonheur, moi, je t'assure !

— Non, Orane, le front tendu et le regard durci subitement. Quoi que vous puissiez dire l'un et l'autre, je suis décidée à tenir mes engagements. Je n'oublie pas la gratitude et la reconnaissance que je vous dois, Ruitz. A défaut de l'amour que je ne puis ressentir pour vous qui m'êtes presque inconnu, ces sentiments suffisent pour que j'accepte sans déplaisir de vivre à vos côtés. D'autre part, je ne suis pas moins chrétienne que vous, et je ne reconnais pas à l'homme que j'ai épousé le droit de me chasser de sa vie... Je suis irréprochable, moi ! Quel prétexte prendrait-il pour s'écarter de moi ?

— Loin de moi la pensée de vous accuser de quoi que ce soit, señora, protesta Ruitz, interdit.

— Là n'est pas la question, mon petit, intervint l'industriel. Tu te crées des liens et des devoirs qui n'existent pas... Mais Orane ne lui permit pas de développer son argument.

(A suivre).

LE PAPIER DE POMME DE TERRE

Notre confrère le « Temps » annonce que la « Frankfurter Zeitung » vient de publier un abondant supplément illustré imprimé sur du papier d'une fabrication nouvelle ; il est tiré des tiges et des feuilles de pommes de terre.

La principale difficulté réside dans le nettoyage et le blanchissement des tiges et des feuilles de pommes de terre qui contiennent de nombreuses impuretés.

Ce n'est qu'après de nombreuses expériences qu'on est parvenu à la surmonter. Une fabrique à papier de pomme de terre a été installée à Croitwitz (Thuringe).

Après avoir produit d'abord du papier d'emballage, elle est passée à la confection de papiers de qualité supérieure. Elle fournit l'organe local du parti national-socialiste, et une boîte de papier à lettres de pomme de terre a été offerte au Führer pour son anniversaire.

Un hectare planté en pommes de terre peut donner 1.000, parfois jusqu'à 1.600 kilos de tiges et de feuilles, ce qui ferait possible du Reich 3 millions de tonnes d'où l'on tirerait 675.000 tonnes de cellulose.

LA VENTE DU FROMAGE EST RÉGLÉE

Le Préfet de l'Aveyron vient de prendre un arrêté aux termes duquel la vente des fromages est réglementée.

Toute sortie de fromage de « Laguiole » du département de l'Aveyron est formellement interdite.

Toute sortie de fromage « Bleu d'Auvergne », « Bleu de l'Aveyron » et « Roquefort », du département de l'Aveyron, est interdite aux industriels et commerçants non munis de la carte professionnelle.

Cet arrêté, en ce qui concerne, ne révoque pas les amateurs de fromage de notre région. Toutefois, il n'est pas absolument prohibitif.

En effet, il indique que des dérogations à cette interdiction pourront être accordées en faveur des négociants munis de la carte professionnelle, sur avis conforme du Comité de gestion du groupement interprofessionnel laitier départemental.

Espérons que ces négociants continueront à venir, comme par le passé, alimenter la clientèle toujours fidèle qu'ils ont dans notre région.

SESSION SPÉCIALE DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Beaucoup d'enfants ont quitté leur commune d'origine avant d'avoir pu subir les épreuves du Certificat d'Études primaires. Les familles tiennent avec raison à éviter à leur enfant soit le redoublement d'une classe, soit le départ de l'école primaire sans le diplôme qui consacre leurs études. Une session aura lieu dans le courant de la dernière semaine de septembre.

Pourront être inscrits tous les enfants qui n'auront pu participer aux examens de la session normale par suite des difficultés résultant de la guerre.

Une attestation signée de la personne responsable du candidat sera jointe à la demande d'inscription et sera présentée à l'inspecteur primaire de la circonscription.

Syndicat des Horlogers et Bijoutiers de Cahors

Les Horlogers et Bijoutiers de Cahors informent leur clientèle que leurs magasins seront fermés le samedi 7 septembre au soir au Lundi midi, (32.664).

M. FOISSAC, récemment démobilisé, vient de reprendre son commerce de vins. Expédition par fer pour toute quantité. Livraison à domicile pour Cahors et environs. Pour tous renseignements s'adresser à M. FOISSAC, vins, gare Parnac (Lot), Tél. n° 2.

METHODES PIGIER... METHODES IMBATTABLES...

tout ce qui concerne la STENO-DACTYLOGRAPHIE, LA COMPTABILITÉ, LE CALCUL, LA CORRESPONDANCE COMMERCIALE, LE FRANÇAIS, LES LANGUES, etc., LA COUPE, LA COUTURE, LA MODE, LA LINGÉRIE. 90 Années d'expérience. Renseignements et inscriptions reçus tous les jours : 12, Boulevard Gambetta, CAHORS

Arrondissement de Cahors

Secours américains aux réfugiés. — La commune d'Albas vient de recevoir pour ses réfugiés un don important de denrées alimentaires envoyée par le Comité de secours américain.

Boîtes de conserves, potages, cacao, sucre, fromage, savon, pruneaux, raisins secs, margarine, etc., plus des bons de pain pour 500 kilos. Voilà un sérieux appoint pour faciliter le séjour de nos hôtes.

Nous sommes l'interprète de tous les réfugiés encore dans nos murs, de la municipalité et du Comité d'accueil, en transmettant au Comité de secours américain le plus chaleureux remerciement et l'expression de notre reconnaissance à la grande nation américaine qui se solidarise à nos malheurs par de si généreux envois.

Albas

— Tu entends, mon petit, reste ici... Vois-tu, je ne veux que ton bonheur, moi, je t'assure !

— Non, Orane, le front tendu et le regard durci subitement. Quoi que vous puissiez dire l'un et l'autre, je suis décidée à tenir mes engagements. Je n'oublie pas la gratitude et la reconnaissance que je vous dois, Ruitz. A défaut de l'amour que je ne puis ressentir pour vous qui m'êtes presque inconnu, ces sentiments suffisent pour que j'accepte sans déplaisir de vivre à vos côtés. D'autre part, je ne suis pas moins chrétienne que vous, et je ne reconnais pas à l'homme que j'ai épousé le droit de me chasser de sa vie... Je suis irréprochable, moi ! Quel prétexte prendrait-il pour s'écarter de moi ?

— Loin de moi la pensée de vous accuser de quoi que ce soit, señora, protesta Ruitz, interdit.

— Là n'est pas la question, mon petit, intervint l'industriel. Tu te crées des liens et des devoirs qui n'existent pas... Mais Orane ne lui permit pas de développer son argument.

Arrondissement de Figeac

Figéac Collège Champollion. — Sauf avis contraire, la rentrée des classes aura lieu le 15 septembre au soir pour les internes et le 16 septembre, à 8 heures, pour les externes.

L'internat fonctionnera normalement. Le principal du collège informe les familles qu'à partir du 2 septembre il se tiendra à leur disposition pour tous renseignements utiles, aux jours et heures fixés ci-après, les lundis, mercredis et samedis, de 10 heures à 12 heures et de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Les élèves qui désirent suivre la classe de mathématiques élémentaires sont invités à se présenter immédiatement.

Etat civil du mois d'août. — Naissances : Jean-Claude-Marcel Vilhès, rue Ferrer ; Marie-Oct, à la Maternité ; Yvette Gaard, à la Maternité ; Nicole Semonoul, à la Maternité ; Jean-Henri Samara, rue des Mirois ; Claude-René Dubeaupaire, à la Maternité ; Gilbert-Henri Marnéjols, à Trémoux ; Maurice-Thérèse Demary, rue Ségurier ; Claudine-Sylvain Austriat, rue du Ségalat ; Christine-Marie Montels, à la Maternité ; Robert-Pierre Simon, à la Maternité ; Anne-Marie Lavergne, à la Maternité ; Guy-Bernard Olivier, à la Maternité.

Mariages : Gabriel-René-Eduard-Robert et Germaine-Louise Lamotte ; Elie Clary et Marguerite-Mercédès Massié ; Eddine-Salad Ladiari et Fernande Ferré ; Rosa Domingo Prata et Mayre Casellas Pahura-Rosa Piro.

Décès : Robert-Jean-Georges-Pierre Sarda, 6 jours ; Jean Audoubert, 59 ans ; Auguste François Nespolous, 63 ans ; Albert Peyrière, 35 ans ; Jean Delmas, 56 ans ; Marguerite Poujot, 92 ans ; Emile Iffernet, 84 ans ; Claire-Julie-Marie Leguays, 69 ans ; Jean-Claude Blangout, 3 mois ; Gécile Delahut, 68 ans ; Auguste Pradelle, 71 ans ; Albert-Jean-Louis Chalobert, 41 ans.

LA LEÇON PARTICULIÈRE

étant la plus profitable, les COURS PIGIER pratiquent exclusivement ce mode d'enseignement pour leurs cours de COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC Prix modérés — Facilités de paiements

Surveillance des prix. — Un bureau de surveillance de prix des denrées de consommation venues en ville fonctionne en permanence. Les routes et les marchés sont l'objet d'un contrôle spécial militaire. Sans les cas d'urgence, les réclamations du public sont reçues tous les jours, dimanche et fêtes compris, de 11 heures à midi et de 17 heures à 10 heures, à la Sous-Préfecture (entrée, rue du Onze-Novembre, 6 place Vivial).

Bagnac

Renversé par une moto. — M. Martinez, demeurant à Laplanquette, rentrait chez lui, portant, sur son épaule, un haquet qui lui avait servi à faire du bois de chauffage.

Tout à coup, au déhouché de la route de Lagardelle, il fut heurté et renversé par une moto, sur laquelle se trouvaient deux jeunes gens. Dans la chute, il se fit une profonde entaille à la jambe avec la hache.

Les deux motocyclistes abandonnèrent la moto et prirent la fuite. M. Martinez a reçu les soins nécessaires par son état qui est assez grave. Une enquête est ouverte pour retrouver les deux jeunes auteurs de l'accident.

Cardillac

Ponts et Chaussées. — Nous apprions avec plaisir que notre jeune compatriote M. Elie Marronelle a été reçu au concours d'admission des Ponts et Chaussées.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

St-Céré

Cinéma « Rex ». — Dimanche 8 septembre, matinée à 15 heures, soirée à 20 h. 30. Victor Francin, Michel Simon, Madeleine Ozeray, Louis Jouvet dans l'une des plus belles réussites du cinéma français « La fin du jour », un film de Julien Duvivier. En complément : « L'escadron du diable ».

Ecole Primaire Supérieure de garçons. — Quatre élèves de l'Ecole ont été reçus au récent concours à l'emploi d'adjoint technique des Ponts et Chaussées : Jean Moulène, n° 13 ; Marcel Méric, n° 38 ; Elie Marronelle, n° 53 ; Louis Langlade, n° 89.

Nos félicitations à ces bons élèves et à leurs dévoués professeurs.

Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles. — Madame la Directrice informe les familles que la date de la rentrée pour les classes de l'E.P.S. n'est pas encore connue. Tous renseignements utiles seront donnés à ce sujet par la voie de la presse.

Les inscriptions pour les élèves internes ou externes peuvent se faire soit par correspondance, soit directement à l'Ecole.

Madame la Directrice recevra les parents tous les jours (à l'exception du dimanche), de 10 h. à midi et de 14 h. à 16 heures.

Abattoirs. — Il a été abattu dans le courant du mois d'août : pour la consommation : 14 bœufs, 100 vœux, 2 moutons, 13 brebis, 119 agneaux et 98 porcs, soit 13.867 kilos de viande nette.

Pour l'expédition : 4 vaches, soit 882 kilos de viande nette.

Arrondissement de Figeac

Figéac Collège Champollion. — Sauf avis contraire, la rentrée des classes aura lieu le 15 septembre au soir pour les internes et le 16 septembre, à 8 heures, pour les externes.

L'internat fonctionnera normalement. Le principal du collège informe les familles qu'à partir du 2 septembre il se tiendra à leur disposition pour tous renseignements utiles, aux jours et heures fixés ci-après, les lundis, mercredis et samedis, de 10 heures à 12 heures et de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Les élèves qui désirent suivre la classe de mathématiques élémentaires sont invités à se présenter immédiatement.

Etat civil du mois d'août. — Naissances : Jean-Claude-Marcel Vilhès, rue Ferrer ; Marie-Oct, à la Maternité ; Yvette Gaard, à la Maternité ; Nicole Semonoul, à la Maternité ; Jean-Henri Samara, rue des Mirois ; Claude-René Dubeaupaire, à la Maternité ; Gilbert-Henri Marnéjols, à Trémoux ; Maurice-Thérèse Demary, rue Ségurier ; Claudine-Sylvain Austriat, rue du Ségalat ; Christine-Marie Montels, à la Maternité ; Robert-Pierre Simon, à la Maternité ; Anne-Marie Lavergne, à la Maternité ; Guy-Bernard Olivier, à la Maternité.

Mariages : Gabriel-René-Eduard-Robert et Germaine-Louise Lamotte ; Elie Clary et Marguerite-Mercédès Massié ; Eddine-Salad Ladiari et Fernande Ferré ; Rosa Domingo Prata et Mayre Casellas Pahura-Rosa Piro.

Décès : Robert-Jean-Georges-Pierre Sarda, 6 jours ; Jean Audoubert, 59 ans ; Auguste François Nespolous, 63 ans ; Albert Peyrière, 35 ans ; Jean Delmas, 56 ans ; Marguerite Poujot, 92 ans ; Emile Iffernet, 84 ans ; Claire-Julie-Marie Leguays, 69 ans ; Jean-Claude Blangout, 3 mois ; Gécile Delahut, 68 ans ; Auguste Pradelle, 71 ans ; Albert-Jean-Louis Chalobert, 41 ans.

LA LEÇON PARTICULIÈRE

étant la plus profitable, les COURS PIGIER pratiquent exclusivement ce mode d'enseignement pour leurs cours de COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE

Renseignements et inscriptions : 1, place Champollion, FIGEAC Prix modérés — Facilités de paiements

Surveillance des prix. — Un bureau de surveillance de prix des denrées de consommation venues en ville fonctionne en permanence. Les routes et les marchés sont l'objet d'un contrôle spécial militaire. Sans les cas d'urgence, les réclamations du public sont reçues tous les jours, dimanche et fêtes compris, de 11 heures à midi et de 17 heures à 10 heures, à la Sous-Préfecture (entrée, rue du Onze-Novembre, 6 place Vivial).

Bagnac

Renversé par une moto. — M. Martinez, demeurant à Laplanquette, rentrait chez lui, portant, sur son épaule, un haquet qui lui avait servi à faire du bois de chauffage.

Tout à coup, au déhouché de la route de Lagardelle, il fut heurté et renversé par une moto, sur laquelle se trouvaient deux jeunes gens. Dans la chute, il se fit une profonde entaille à la jambe avec la hache.

Les deux motocyclistes abandonnèrent la moto et prirent la fuite. M. Martinez a reçu les soins nécessaires par son état qui est assez grave. Une enquête est ouverte pour retrouver les deux jeunes auteurs de l'accident.

Cardillac

Ponts et Chaussées. — Nous apprions avec plaisir que notre jeune compatriote M. Elie Marronelle a été reçu au concours d'admission des Ponts et Chaussées.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

St-Céré

Cinéma « Rex ». — Dimanche 8 septembre, matinée à 15 heures, soirée à 20 h. 30. Victor Francin, Michel Simon, Madeleine Ozeray, Louis Jouvet dans l'une des plus belles réussites du cinéma français « La fin du jour », un film de Julien Duvivier. En complément : « L'escadron du diable ».

Ecole Primaire Supérieure de garçons. — Quatre élèves de l'Ecole ont été reçus au récent concours à l'emploi d'adjoint technique des Ponts et Chaussées : Jean Moulène, n° 13 ; Marcel Méric, n° 38 ; Elie Marronelle, n° 53 ; Louis Langlade, n° 89.

Nos félicitations à ces bons élèves et à leurs dévoués professeurs.

Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles. — Madame la Directrice informe les familles que la date de la rentrée pour les classes de l'E.P.S. n'est pas encore connue. Tous renseignements utiles seront donnés à ce sujet par la voie de la presse.

Les inscriptions pour les élèves internes ou externes peuvent se faire soit par correspondance, soit directement à l'Ecole.

Madame la Directrice recevra les parents tous les jours (à l'exception du dimanche), de 10 h. à midi et de 14 h. à 16 heures.

Abattoirs. — Il a été abattu dans le courant du mois d'août : pour la consommation : 14 bœufs, 100 vœux, 2 moutons, 13 brebis, 119 agneaux et 98 porcs, soit 13.867 kilos de viande nette.

Pour l'expédition : 4 vaches, soit 882 kilos de viande nette.

Dernière heure

LE GOUVERNEMENT EST REMANIÉ

Le Conseil des ministres s'est réuni vendredi sous la présidence du maréchal Pétain. Les ministères ont donné leur démission.

A 18 h. 30, une nouvelle réunion se tenait, sous la présidence du maréchal Pétain. Y assistaient : MM. Pierre Laval, Albert Baudouin, Bouthillier, Darlan, Peyrouton. A l'issue de cette réunion, lecture du communiqué suivant a été donnée à la presse :

En vue de renforcer l'action gouvernementale, le maréchal Pétain a décidé de confier à un Conseil des ministres où ne siègeront que ses collaborateurs la tâche d'arrêter les principes directeurs de la politique du gouvernement et de les traduire en lois.

Les membres du gouvernement qui font partie de ce Conseil présidé par le Maréchal